

付属資料

1. 調査団員氏名、所属

(1) 基本設計調査時

氏名	担当	所属
渡辺 浩幹 Mr.WATANABE Hiromoto	総括 Leader	行政法人 水産総合研究センター 研究推進部 研究交流科 研究交流官 Research Cooperation Official, Research Promotion and Development Div., HDQ Fisheries Research A gency
今村 誠 Mr.IMAMURA Makoto	計画管理 Project Coordinator	国際協力事業団 無償資金協力部 業務第4課 Fourth Project Management Division, Grant Aid Management Department Japan International Cooperation Agency (JICA)
土屋 政美 Mr.TSUCHIYA Masami	業務主任/建築計画 Project Manager / Architect Planning	オーバースーズ・アグロフィッシャリーズ・コンサル タantz株式会社 Overseas Agro-Fisheries Consultants Co., Ltd.
平野 升造 Mr.HIRANO Shozo	訓練機材計画 Equipment Planning	オーバースーズ・アグロフィッシャリーズ・コンサル タantz株式会社 Overseas Agro-Fisheries Consultants Co., Ltd.
岩崎 渉 Mr.IWASAKI Wataru	施設/設備計画 Facility Planning	オーバースーズ・アグロフィッシャリーズ・コンサル タantz株式会社 Overseas Agro-Fisheries Consultants Co., Ltd.
大塚 夏彦 Mr.OTSUKA Natsuhiko	土木施設計画/自然条件調 査 Civil Engineer/Natural Condition Survey	オーバースーズ・アグロフィッシャリーズ・コンサル タantz株式会社 Overseas Agro-Fisheries Consultants Co., Ltd.
青木 照男 Mr.AOKI Teruo	施工調達計画/積算 Construction Planning/ Cost Estimation	オーバースーズ・アグロフィッシャリーズ・コンサル タantz株式会社 Overseas Agro-Fisheries Consultants Co., Ltd.
橋爪 雅彦 Mr.HASHIZUME Masahiko	通訳 Interpreter	オーバースーズ・アグロフィッシャリーズ・コンサル タantz株式会社 Overseas Agro-Fisheries Consultants Co., Ltd.

基本設計概要説明

氏名	担当	所属
渡辺 浩幹 Mr.WATANABE Hiromoto	総括 Leader	行政法人 水産総合研究センター 研究推進部 研究交流科 研究交流官 Research Cooperation Official, Research Promotion and Development Div., HDQ Fisheries Research A gency
室岡 直道 Mr.MUROOKA Naomichi	計画管理 Project Coordinator	国際協力事業団 無償資金協力部 業務第4課 Fourth Project Management Division, Grant Aid Management Department Japan International Cooperation Agency (JICA)
土屋 政美 Mr.TSUCHIYA Masami	業務主任/建築計画 Project Manager / Architect Planning	オーバーシーズ・アグロフィッシャリーズ・コンサル タantz株式会社 Overseas Agro-Fisheries Consultants Co., Ltd.
平野 升造 Mr.HIRANO Shozo	訓練機材計画 Equipment Planning	オーバーシーズ・アグロフィッシャリーズ・コンサル タantz株式会社 Overseas Agro-Fisheries Consultants Co., Ltd.
橋爪 雅彦 Mr.HASHIZUME Masahiko	通訳 Interpreter	オーバーシーズ・アグロフィッシャリーズ・コンサル タantz株式会社 Overseas Agro-Fisheries Consultants Co., Ltd.

2. 調査日程

(1) 現地調査

日順	月日	曜日	調査内容		宿泊	宿泊
			官 団 員	コンサルタント：C3土屋、C4平野、C5岩崎、C6大塚、C7青木、C8橋爪	官団員	コンサル
1	5/16	水	東京発→パリ着(NH207 10:45→18:25)	東京発→パリ着(AF275 12:30→17:40)C3	パリ	
2	5/17	木	パリ発→ダカール着(AF718 16:30→20:25) +C3		ダカール	
3	5/18	金	大使館、JICA 事務所表敬+C3	東京発→パリ着(AF275 12:30→17:40)C4~C8	ダカール	
4	5/19	土	ダカール発→ヌアクシヨット着(MR662 20:05→20:55)+C3	パリ発→ヌアクシヨット着(AF764 11:00→15:20) C4,C6,C6,C7,C8、C5パリ滞在(24日迄)	ヌアクシヨット	
5	5/20	日	漁業海洋経済省表敬、仏大使館表敬、世銀表敬、午後インセプションレポート説明		ヌアクシヨット	
6	5/21	月	漁業海洋経済省と協議	協議、現地調査準備(地質業者打合)	ヌアクシヨット	
7	5/22	火	漁業海洋経済省と協議、ヌアディブへ移動(MR287 20:00→20:40)	調査準備、ヌアディブへ移動(MR287 20:00→20:40)	ヌアディブ	
8	5/23	水	サイト確認、ENEMP 協議	サイト確認、EPBR 訪問、自然条件調査準備	ヌアディブ	
9	5/24	木	ヌアクシヨットへ移動(MR482 10:00→10:40)+C3C4C8	ENEMP、陸上・深浅測量開始、潮位計・潮流計設置、気象局、PAN、EPBR、C5岩崎パリ～カサブランカ～ヌアクシヨット(AF2496, AT0513)	ヌアクシヨット	ヌアディブ
10	5/25	金	ヌアクシヨット(サイト調査)+C3C4C8	石山調査	ヌアクシヨット	ヌアディブ
11	5/26	土	団内会議+C3C4C8	建設事情・物価調査、資料とりまとめ、C5岩崎移動(MR287 20:00→20:40)	ヌアクシヨット	ヌアディブ
12	5/27	日	ミニッツ署名、ヌアクシヨット発(V7321, 20:30→へ移動)	都市計画局、SONELEC +C3C4C8ヌアディブへ移動(夕便または翌日)	機内泊	ヌアディブ
13	5/28	月	ダカール着(0:30)、大使館、JICA 報告、ダカール発(AF719 23:00)	SMCP、建設資材調査	機内泊	ヌアディブ
14	5/29	火	パリ着、パリ発→NH208(17:40)	仲買人組合、FNP	ヌアディブ	
15	5/30	水	成田着(14:50)	漁獲物輸出加工組合、	ヌアディブ	
16	5/31	木	ヌアディブ関係補足調査、UNCOPAM、ヌアディブ市		ヌアディブ	
17	6/1	金	資料とりまとめ		ヌアディブ	
18	6/2	土	団内会議、資料整理、説明資料準備		ヌアディブ	
19	6/3	日	海技学校関係者協議、SONELEC、EPBR		ヌアディブ	
20	6/4	月	海技学校関係者協議、建設物価・事情調査、CNROP		ヌアディブ	
21	6/5	火	海技学校関係者協議、建設事情調査、DSPCM		ヌアディブ	
22	6/6	水	海技学校関係者協議、C3C4C5C8ヌアクシヨットへ移動		ヌアクシヨット・ヌアディブ	
23	6/7	木	漁業省報告、海技学校関係者協議 C6C7ヌアクシヨットへ移動		ヌアクシヨット	
24	6/8	金	資料とりまとめ		ヌアクシヨット	
25	6/9	土	報告資料とりまとめ		ヌアクシヨット	
26	6/10	日	人権擁護貧困対策委員会、業務主任：ヌアクシヨット発→ダカール着(V7321 20:30→0:30)	補足調査	ダカール	ヌアクシヨット
27	6/11	月	業務主任：大使館、JICA 報告、ダカール発(AF719 23:55→6:00)	設備省付属研究所協議、ボーリング室内試験確認	機内泊	ヌアクシヨット
28	6/12	火	パリ発→(AF276 13:15→7:45)	ヌアクシヨット発(AF765 23:55→6:00)	機内泊	機内泊
29	6/13	水	成田着	パリ着、パリ発(AF276 13:15→7:45)		機内泊
30	6/14	木		成田着		

(2) 基本設計概要説明

日順	月日	日	調査内容		宿泊	
			官団員 C1:総括、C2:計画管理	コンサルタント	官	コンサル
1	8/17	金	東京発→パリ着 (NH205 11:25→16:40) C1、C2 他調査に従事	東京発→パリ着 (AF275 12:30→17:40)	パリ、ダカール	パリ
2	8/18	土	パリ発→ヌアクショット着 (AF764 11:00→14:25) C1、ダカール→ヌアクショット (MR662 18:00→18:50) C2	パリ発→ヌアクショット着 (AF764 11:00→14:25)	ヌアクショット	
3	8/19	日	経済開発省、世銀表敬		ヌアクショット	
4	8/20	月	関係機関協議 (漁業局、総務・教育局、国立水産海技学校)		ヌアクショット	
5	8/21	火	関係機関協議、人権擁護貧困対策委員会表敬		ヌアクショット	
6	8/22	水	ミニッツ署名		ヌアクショット	
7	8/23	木	フランス大使館表敬 セネガルへ移動 (MR461 18:00→18:50)	フランス大使館表敬、ヌアクショット→ヌアディブ (MR488 18:10→18:50)	ダカール	ヌアディブ
8	8/24	金	日本大使館、JICA 表敬・報告、セネガル発→ (AF719 23:00→6:30)	海技学校関係者説明	機中泊	ヌアディブ
9	8/25	土	パリ着、パリ発 (NH206 20:00→14:25)	海技学校関係者説明協議、FNP、CNROP 報告	機中泊	ヌアディブ
10	8/26	日	成田着	海技学校関係者内容説明、ヌアディブ発→ヌアクショット着 (MR786 17:10→17:50)		ヌアディブ
11	8/27	月		漁業海洋経済省報告・協議、補足調査	ヌアクショット	
12	8/28	火		ヌアクショット発→ダカール着 (V7 16:50→17:50)、ダカール発→パリ着 (AF765 23:00→6:00)	機中泊	
13	8/29	水		パリ発 (AF276 13:15→7:45)	機中泊	
14	8/30	木		成田着		

CNROP(国立漁業海洋研究所)、SMCP(モーリタニア水産物輸出公社)、FNP(全国漁業連盟)、EPBR(ルポ湾漁業公社)、SONELEC(国立水電気供給公社)、PAN(ヌアディブ 自治港)、UNCOPAM(零細漁業信用共同組合連合会)

3. 相手国関係者リスト (Liste des personnes rencontrées en Mauritanie)

Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	(漁業海洋経済省)
M. Mohamed El Mokhtar Ould Zamel	Ministre (漁業海洋経済大臣)
M. Dijimé Diagra	Secrétaire Général (事務次官)
M. Sidi Mohamed Ould Sidina	Directeur des Pêches (漁業局長)
M. Ahmedou Ould Ahmedou	Directeur de la Formation et des Affaires Administratives (総務教育局長)
M. Mohamed Hafedh Ould Ijiwin	Direction des Pêches (漁業局産業漁業課長)
M. Abderrahmane Ould Sidi Aly	Coordinateur des Projets Japonais (日本国プロジェクト協力担当官)
M. Boud Bouda Ould Sidi	Service des Etudes et Statistiques/DEARH (資源調査部研究統計課長)
Ecole Nationale d'Enseignement Maritime et des Pêches (ENEMP) (国立水産海技学校)	
M. Mohamed Ould Abidine Ould Mayif	Directeur (校長)
M. Limame Ould Mohamed El Hacene	Service Administratif et du Matériel (総務資材課長)
M. Elemine O. Boubacar	Responsable du Service des Etudes (教務責任者)
M. Aly O. Mohamed Saeck O. Varajou	Capitaine N/E (商業漁業訓練船船長)
Ministère des Affaires Economiques et du Développement (経済開発省)	
M. Sidi Mohamed Ould Bakha	Directeur de Financement (財務局長)
M. Hacena Ould Boukhreiss	Directeur Adjoint de Financement (財務局次長)
M. Limam Ahmed Ould Mohamedou	Chef Service Coopération Economique

M. Mohamed Lemine	(經濟協力課長) Division Coopération Japon (日本担当)
World Bank	(世界銀行)
M. Souleymane Sow	Senior Operation Officer (上席業務担当官)
CDHLCPI	(人權擁護貧困対策委員会)
M. Ahmed Ould Ely	Direcreur de l'Insertion 職業訓練部長
Fédération Nationale de Pêche	(全国漁業連盟)
M. Mohamed Mahmoud M. Sidina Sadegh	Secrétaire Général (事務局長)
M. Doubou Fall Samba Nour	Secrétaire Général Adjoint (副事務局長)
M. Sid'Ahmed Ould Abeid	Section pêche Artisanal Président (零細漁業部代表)
M. Sall Samba	1er Vice Président (零細漁業部副代表)
M. Sidi Ahmed Ould Anar	Patron Pêche (零細漁業部船主代表)
M. Mohamed Ould Halial	Président de la Section Mareyur (仲買人組合代表)
M. Mohamed Yahya Sidi Balin	Vice Président de la Section Mareyur (仲買人組合副代表)
Centre National de Recherche Océanographique et de Pêche (CNROP)	(国立漁業海洋研究所)
Dr. Abou Sidi Ba	Chef Département Valorisation et Inspection Sanitaire (檢疫検査部長)
Dr. Moustapha Puld Mohamed Ahmed	Chef Insepection Sanitaire (檢疫検査課長)

Ets Portuaire de la Baie de Repos	(ルポ湾漁業公社)
M. Sidi Mohamed Ould Hamady	(公社代表)
M. Med Lemine O. Ismail	(総務課長)
Port Autonome de Nouadhibou	(ヌアディブ自治港)
M. Sidi Ahmed Hady	Direction Technique (技術部長)
Délégation à la Surveillance et au Contrôle en Mer (DSPCM)	(漁業監視・海洋管理局)
M. Ahmed Ould Benaouf	Manager of Operation Department (業務部長)
Société Mauritanienne de Commercialisation du Poisson	(モーリタニア国立水産物輸出公社)
M. Mohamed Ould Cheikh	(販売部長)
Ambassade de France	(フランス代表部)
M. François Marchand	Ambassadeur (大使)
M. Claude Charrier	(Conseiller de la coopération) 協力担当参事官
Groupe Agence Française de Developpement	(フランス協力省)
M. Philippe Prudhomme	Directeur (ヌアクショット事務所長)
Commune de Nouadhibou	ヌアディブ市
M. Mamadou Falil Athie	Directeur des Service Techniques (ヌアディブ市技術課長)
水産物輸出加工場 (鮮魚、凍魚、フィレ加工等)	
M. Mohamed El Mamu	SPPAC 社工場長
M. Jacques Didion	N.O.Y.社製造部長
M. Mohamed Abdelahi Ould Yaha	M.I.P.社社長
M. Mohamed O. Abdallah Cherif	C.P.A.社工場長

缶詰工場（浮魚類）

M. Cheikh Ahmed Ben Maaly

S.I.C.O.P.社施設担当

Agence Japonaise de Coopération Intenationale

森 忠士 (M. Tadasi Mori)

(国際協力事業団)

Expert de la JICA, Direction des Pêches

(JICA 専門家、漁業局)

Overseas Fishery Cooperation Foundation

田之尻 益郎 (M. Masuo Tanojiri)

森 潤一郎 (M. Junichiro Mori)

(海外漁業協力財団)

(機関専門家)

(冷凍専門家)

Ambassade du Japon à Dakar

鈴木 敦 (M. Atsushi Suzuki)

中山 利夫 (M. Toshio Nakayama)

(在セネガル日本国大使館)

二等書記官 (Secrétaire de deuxième class)

二等書記官 (Secrétaire de deuxième class)

Bureau de la JICA au Sénégal

黒川 恒男 (M. Tsuneo Kurokawwa)

天野 真由美 (Me. Mayumi Amano)

小森 征勝 (M. Masakatsu Komori)

(国際協力事業団セネガル JICA 事務所)

所長 (Chef du Bureau)

次長 (Chef adjoint du Bureau)

担当 (Personnel du Bureau)

モーリタニア・イスラム共和国
Islamic Republic of Mauritania

一般指標					
政体	共和制	*1	首都	ヌアクショット(Nouakchott)	*2
元首	大統領/マアウヤ・ウルド・シデイ・アハメド・タヤ	*1,3	主要都市名	ヌアディブ、カエディ	*3
独立年月日	1960年11月28日	*3,4	労働力総計	1,198千人 (1999年)	*6
主要民族/部族名	アラブ系モル人(3分の2)、黒人系(3分の1)	*1,3	義務教育年数	6年間 (年)	*13
主要言語	アラビア語、フランス語	*1,3	初等教育就学率	79.0% (1997年)	*6
宗教	イスラム教	*1,3	中等教育就学率	15.9% (1997年)	*6
国連加盟年	1961年10月7日	*12	成人非識字率	60.1% (2000年)	*13
世銀加盟年	1963年9月10日	*7	人口密度	2.53人/km2 (1999年)	*6
IMF加盟年	1963年9月10日	*7	人口増加率	2.7% (1980年)	*6
国土面積	1,031.00千km2	*1,6	平均寿命	平均 51.10 男 49.50 女 52.70	*10
総人口	2,598千人 (1999年)	*6	5歳児未満死亡率	142 (1999年)	*6
			カロリー供給量	2,622.0 cal/日/人 (1997年)	*10

経済指標					
通貨単位	ウギア (Ouguiya)	*3	貿易量	(1998年)	
為替レート	1 US \$ = 253.47 (2001年 9月)	*8	商品輸出	358.6百万ドル	*15
会計年度	Dec. 31	*6	商品輸入	-318.7百万ドル	*15
国家予算	(年)		輸入カバー率	6.1(月) (1999年)	*14
歳入総額		*9	主要輸出品目	魚介類、鉄鉱石	*1
歳出総額		*9	主要輸入品目	食糧、公共投資財、機械類、航空機	*1
総合収支	43.2百万ドル (1998年)	*15	日本への輸出	80.6百万ドル (2000年)	*16
ODA受取額	171.1百万ドル (1998年)	*18	日本からの輸入	14.6百万ドル (2000年)	*16
国内総生産(GDP)	958.00百万ドル (1999年)	*6	総国際準備	227.6百万ドル (1999年)	*6
一人当たりのGNI	390.0ドル (1999年)	*6	対外債務残高	2,527.6百万ドル (1999年)	*6
分野別GDP	農業 25.2% (1999年)	*6	対外債務返済率(DSR)	28.4% (1999年)	*6
	鉱工業 29.3% (1999年)	*6	インフレ率 (消費者価格物価上昇率)	6.3% (1990-99年)	*6
	サービス業 45.5% (1999年)	*6			
産業別雇用	農業 男 % 女 % (1996年)	*6	国家開発計画	公共投資計画: 1998-2001	*11
	鉱工業 % % (1996年)	*6			
	サービス業 % % (1996年)	*6			
実質GDP成長率	4.1% (1990年)	*6			

気象 (1961年～1990年平均) 観測地:ヌアクショット(北緯18度06分、西経15度57分、標高3m)														*4,5
月	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	平均/計	
降水量	0.8	1.8	1.8	0.5	0.0	0.6	14.1	28.5	29.0	8.2	4.8	0.9	91.0 mm	
平均気温	21.1	22.6	24.1	24.7	25.4	26.8	27.1	28.3	29.2	28.7	25.2	21.9	25.4 °C	

- *1 各国概況(外務省)
- *2 世界の国々一覧表(外務省)
- *3 世界年鑑2000(共同通信社)
- *4 最新世界各国要覧10訂版(東京書籍)
- *5 理科年表2000(国立天文台編)
- *6 World Development Indicators2001(WB)
- *7 BRD Membership List(WB)
- IMF Members' Financial Data by Country(IMF)
- *8 Universal Currency Converter

- *9 Government Finances Statistics Yearbook1999(IMF)
 - *10 Human Development Report2000,2001(UNDP)
 - *11 Country Profile(EIU),外務省資料等
 - *12 United Nations Member States
 - *13 Statistical Yearbook 1999(UNESCO)
 - *14 Global Development Finance2001(WB)
 - *15 International Financial Statistics Yearbook 2000(IMF)
 - *16 世界各国経済情報ファイル2001(世界経済情報サービス)
- 注: 商品輸入については複式簿記の計上方式を採用しているため
支払い額はマイナス表記になる

モーリタニア・イスラム共和国
Islamic Republic of Mauritania

我が国におけるODAの実績		(資金協力は約束額ベース、単位：億円)					*17
項目	暦年	1995	1996	1997	1998	1999	
技術協力		1.49	4.92	4.81	2.89	2.88	
無償資金協力		33.23	28.51	36.40	25.36	34.25	
有償資金協力		28.21					
総額		62.93	33.43	41.21	28.25	37.13	

当該国に対する我が国ODAの実績		(支出純額、単位：百万ドル)					*17
項目	暦年	1995	1996	1997	1998	1999	
技術協力		1.40	3.49	5.05	3.37	2.99	
無償資金協力		34.84	21.35	25.93	22.01	-1.93	
有償資金協力		11.45	4.98	4.48	-1.68	-1.93	
総額		47.70	29.83	35.46	23.70	32.64	

OECD 諸国の経済協力実績		(支出純額、単位：百万ドル)					*18
	贈与 (1) (無償資金協力・ 技術協力)	有償資金協力 (2)	政府開発援助 (ODA) (1)+(2)=(3)	その他政府資金 及び民間資金(4)	経済協力総額 (3)+(4)		
二国間援助 (主要供与国)	84.5	-21.0	63.5	-42.9	20.6		
1. France	32.2	-2.6	29.6	-43.6	-14.0		
2. Japan	25.4	-1.7	23.7	0.0	23.7		
3. Spain	3.5	-0.2	3.3	0.1	3.4		
4. Belgium	2.5	0.0	2.5	1.5	4.0		
多国間援助 (主要援助機関)	81.6	33.5	115.1	-3.0	112.1		
1. EC			75.6	0.0	75.6		
2. IDA			21.1	0.0	21.1		
その他	0.1	-7.5	-7.4	0.0	-7.4		
合計	166.2	4.9	171.1	-45.8	125.3		

援助受入窓口機関	*19
技術協力：経済開発省	
無償：経済開発省	
協力隊：	

*17 我が国の政府開発援助2000(国際協力推進協会)

*18 International Development Statistics (CD-ROM) 2000 OECD

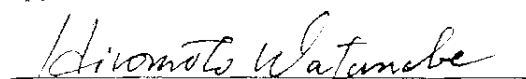
*19 JICA資料

PROCES-VERBAL DES DISCUSSIONS
SUR
L'ETUDE DU CONCEPT DE BASE
POUR
LE PROJET D'EXTENSION DE L'ECOLE NATIONALE
D'ENSEIGNEMENT MARITIME ET DES PECHES
EN
REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Sur la base de la requête présentée par le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie (désignée ci-après "la Mauritanie"), le Gouvernement du Japon a décidé d'exécuter une étude du concept de base pour le « Projet d'extension de l'Ecole Nationale d'Enseignement Maritime et des Pêches » (désigné ci-après "le Projet") et l'a confié à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (désignée ci-après "la JICA").

La JICA a délégué en République Islamique de Mauritanie une mission d'étude du concept de base (désignée ci-après "la Mission") dirigée par M. Hiromoto WATANABE, officier de la Coopération de Recherche, Division de la Promotion et du Développement de Recherche, *HDQ Fisheries Research*, et la Mission séjournera du 19 mai au 12 juin 2001. La Mission a procédé à une série de discussions avec les autorités concernées du Gouvernement mauritanien et a effectué des études sur place dans la zone concernée. A l'issue des discussions et des études sur place, les deux parties ont confirmé réciproquement les points essentiels mentionnés dans les pages suivantes. Les consultants continueront leur séjour en Mauritanie jusqu'au 12 juin pour approfondir les études.

A Nouakchott, le 27 mai 2001



M. Hiromoto WATANABE

Chef de mission

pour l'étude du concept de base

Agence Japonaise de Coopération

Internationale (JICA)

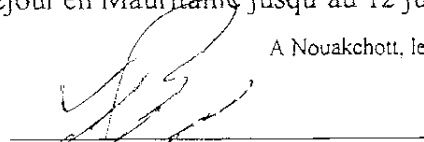


M. Mohamed Ould Abidine Ould Mayif

Directeur

ENEMP

Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime



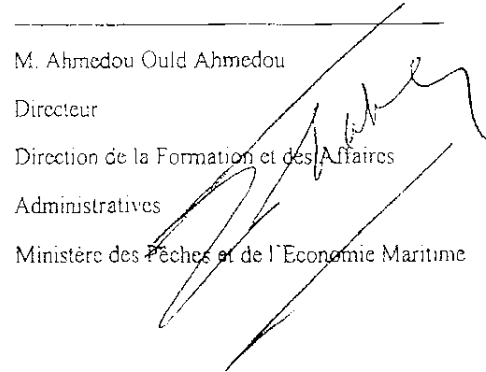
M. Sidi Mohamed Ould Sidina

Directeur

Direction des Pêches

Ministère des Pêches et de l'Economie

Maritime



M. Ahmedou Ould Ahmedou

Directeur

Direction de la Formation et des Affaires

Administratives

Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime

COMPLEMENT

1. Objectifs du Projet

L'objectif du présent Projet est de construire des installations nécessaires et fournir des équipements afin de contribuer à la formation des équipages, des pêcheurs artisanaux et des techniciens pour la transformation de produits halieutiques en Mauritanie.

2. Site du Projet

Le site du Projet est indiqué à l'Annexe-1.

3. Organisme responsable et agence d'exécution

3-1 Le Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime de la République Islamique de Mauritanie est l'organisme responsable.

3-2 La Direction des Pêches, la Direction de la Formation et des Affaires Administratives du même Ministère, l'Ecole Nationale d'Enseignement Maritime et des Pêches sont l'agence d'exécution du Projet.

4. Items requis par le Gouvernement mauritanien

A l'issue des discussions avec la mission d'étude, les items figurant dans l'Annexe-2 ont été demandés par la partie mauritanienne. Sur cette base, la JICA vérifiera la pertinence du contenu de la requête et recommandera l'approbation au Gouvernement japonais.

5. Système de l'aide financière non-remboursable du Japon

La partie mauritanienne a compris le système de l'aide financière non-remboursable du Japon et les mesures à prendre par le Gouvernement mauritanien, tel qu'expliqué par la Mission et tel que décrit dans l'Annexe 3 et 4 de ce Procès-verbal.

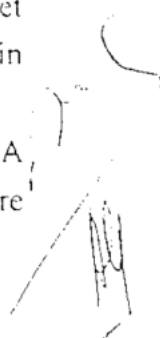
6. Calendrier futur

6-1 Les membres du Consultant continueront les études en Mauritanie jusqu'au 12 juin 2001

6-2 La JICA préparera un rapport abrégé de l'étude du concept de base en français, et déléguera en Mauritanie une mission pour l'explication de son contenu vers la fin d'août 2001.

6-3 Une fois le contenu du rapport accepté par le Gouvernement mauritanien, la JICA achèvera le rapport final et l'enverra au Gouvernement mauritanien vers novembre 2001.

f.w.



7. **Autres points divers**

7-1 La Mission d'étude a confirmé le rôle de chaque organe mauritanien impliqué dans le Projet comme suit :

La Direction des Pêches est l'organe chargé de coordination, d'exécution et de suivi de ce Projet ;

La Direction de la Formation et des Affaires Administratives est l'organe de supervision de la formation maritime.

L'Ecole Nationale d'Enseignement Maritime et des Pêches est l'organe bénéficiaire de ce Projet :

7-2 La Mission d'étude a confirmé que L'Ecole Nationale d'Enseignement Maritime et des Pêches est chargée de la formation, non seulement des équipages comme d'habitude, mais aussi de nouveau de la formation des pêcheurs artisanaux et des techniciens pour la transformation.

7-3 La Mission d'étude a expliqué l'ordre de priorité citée ci-dessous concernant les actions envisagées par la coopération japonaise, et le côté mauritanien a accepté cet ordre.

1^o ordre prioritaire: L'aménagement des équipements et des installations pédagogiques pour la pêche artisanale.

2^o ordre prioritaire: L'aménagement des équipements et des installations pédagogiques pour la technique de la transformation

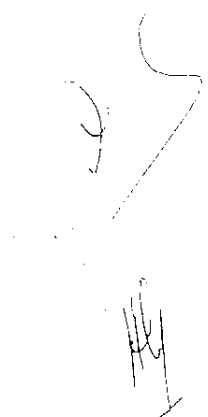
3^o ordre prioritaire: Concernant les équipements fournis par la Banque Mondiale, la coopération japonaise ne tient compte que de l'aménagement des équipements indispensables à l'enseignement des équipages, à condition que ceux-ci n'existent pas à L'Ecole.

7-4 La Mission d'étude a demandé au côté mauritanien de lui présenter les documents de L'Ecole concernant le programme concret de l'enseignement de la pêche artisanale, la technique de la transformation, l'affectation des enseignants et le budget de L'Ecole. Le côté mauritanien a accepté cette demande et a promis au côté japonais de fournir ce dossier pendant le séjour des consultants japonais en Mauritanie.

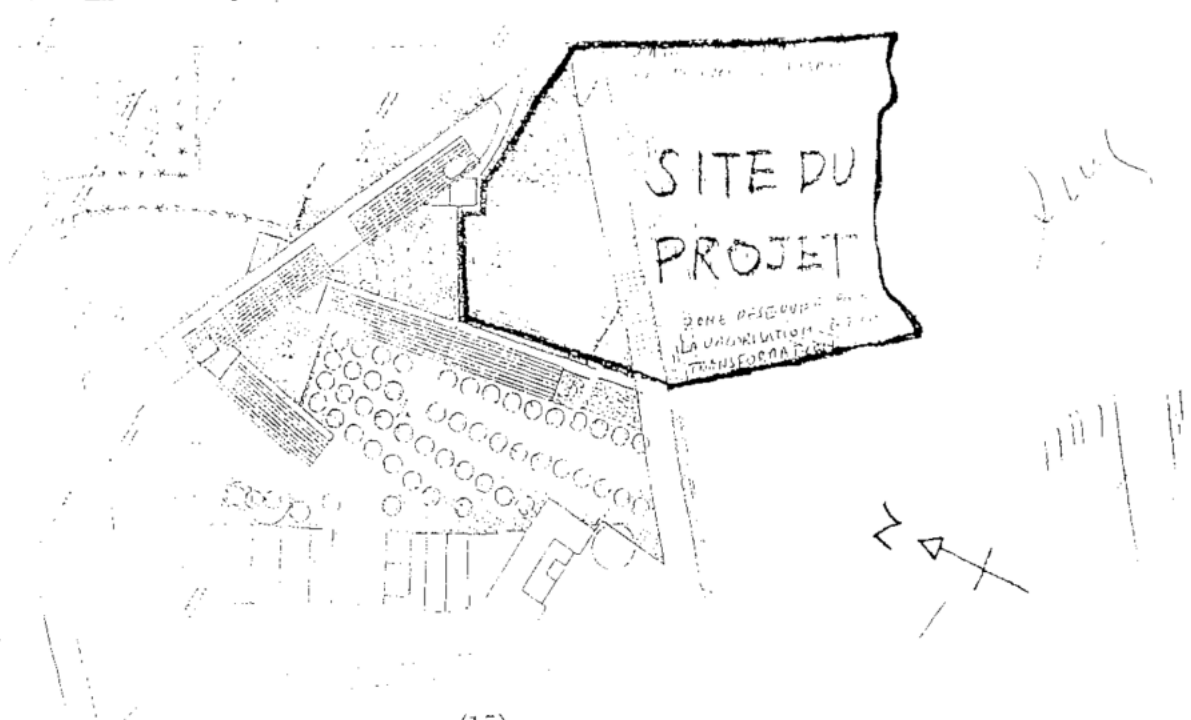
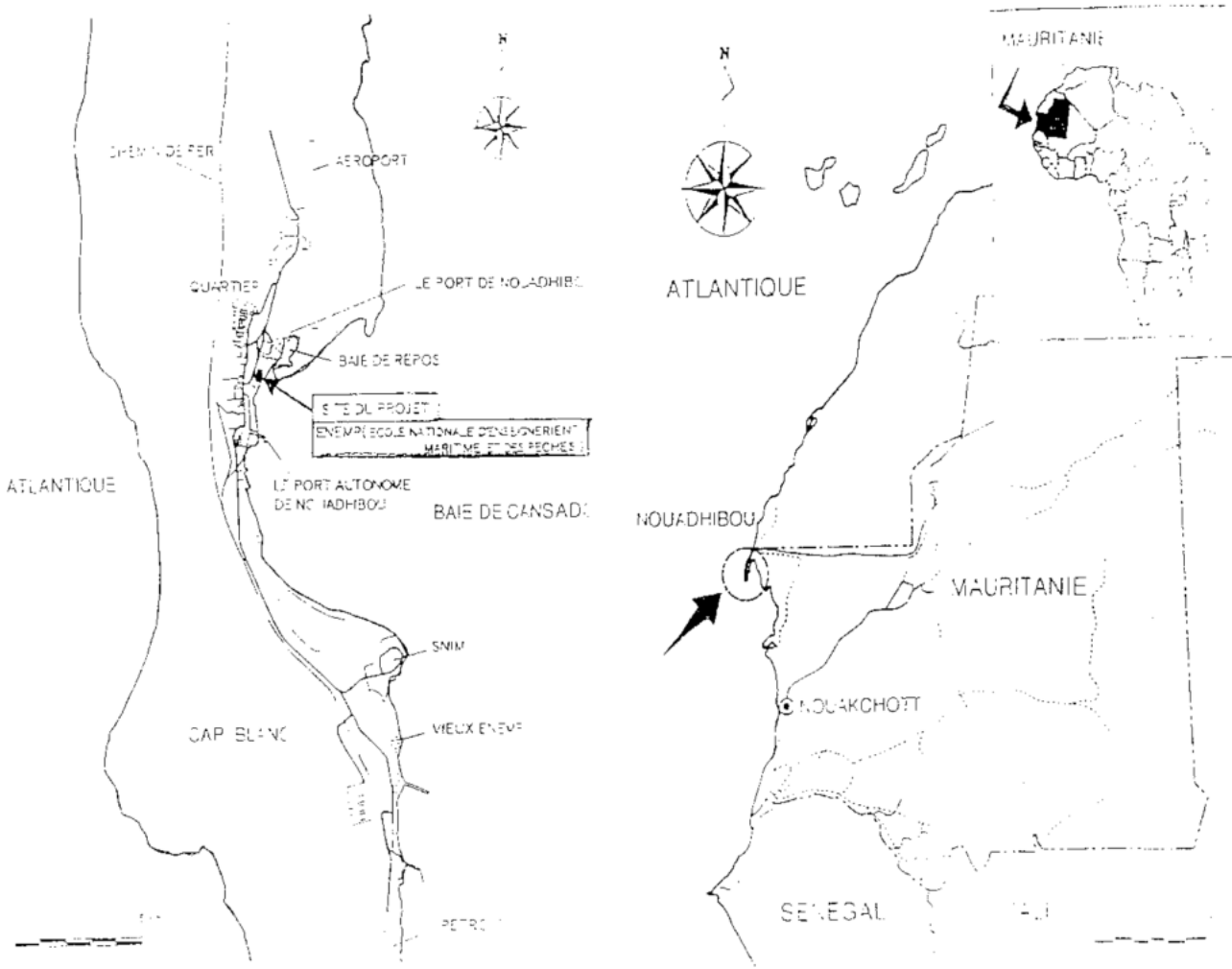
7-5 La Mission d'étude, a confirmé que le côté mauritanien s'engage à assurer avec responsabilité le budget et le personnel nécessaires à l'exécution de ce Projet.

H. W.

- 7-6 Lors de l'exécution de ce Projet, le coté mauritanien a accepté d'effectuer à sa charge des travaux préalables, tels que le terrassement du site et l'introduction de la canalisation d'eau et d'électricité jusqu'au site.
- 7-7 Le coté mauritanien a accepté de mettre à la disposition de l'Ecole le budget nécessaire à son fonctionnement, au cas où la subvention accordée par la Fédération Nationale des Pêches connaîtrait les difficultés de réalisation.
- 7-8 La Mission d'étude et le coté mauritanien ont convenu que l'appellation de ce Projet a changé et que sa dénomination nouvelle est " le Projet d'extension de L'Ecole Nationale d'Enseignement Maritime et des Pêches"



H.w.



H.W.

Items demandés par le Gouvernement mauritanien

1. Travaux de génie civil

- 1) Slipway destiné aux pirogues, emplacement pour les pirogues
- 2) Travaux extérieurs

2. Installations

- 1) Locaux pour la formation de la pêche artisanale
Salle de classe, salle de pratique, salle administrative, entrepôt des pièces ,
Equipements et accessoires, etc---
- 2) Locaux pour la formation mécanique
Salle de classe, salle de pratique, entrepôt des pièces, etc---
- 3) Locaux pour la pratique de la technique de la transformation
Salle de classe, laboratoires et accessoires, etc---

3. Equipements principaux

Pour les pêcheurs artisanaux

- 1) Equipement pédagogique audiovisuels
- 2) Matériel pédagogique de la pratique (engins de pêche, instrument de navigation, instrument de communication, etc---
- 3) Bateau pour exercices de la pêche
- 4) Véhicules

Pour les techniciens de la transformation

- 1) Equipement de la transformation (équipement à préciser)

Pour les équipages

- 1) Simulateur de machine marine (au niveau de l'ordinateur personnel)
- 2) Banc didactique de la machine (appareil réel, outillage de démontage, etc---
- 3) Embarcation de survie, ses accessoires et équipements de plongée
- 4) Autres équipements (instrument d'analyse, banc didactique de dispositifs pneumatiques, etc---)

Concernant le détail, les consultants continuent leur étude pour la confirmation des besoins, et le coté japonais prendra définitivement la décision.

H-W.

Systeme de l'aide financière non-remboursable du Japon

1. Procédure de l'aide financière non-remboursable

Le programme d'aide financière non-remboursable est exécuté selon la procédure suivante.

- 1) Demande (requête effectuée par le pays bénéficiaire)
 - Etudes (étude préliminaire / étude du concept de base effectuées par la JICA)
 - Estimation et approbation (estimation par le gouvernement du Japon et approbation par le Conseil des ministres du Japon)
 - Détermination de l'exécution (Echange de Notes entre les deux gouvernements)
 - Exécution (Mise en œuvre du Projet)
- 2) Lors de la première étape, la requête présentée par le pays bénéficiaire, est examinée par le gouvernement du Japon (Ministère des Affaires étrangères) afin de déterminer si elle est pertinente dans le cadre de l'aide financière non-remboursable. Au cas où il serait confirmé que la requête est prioritaire en tant que projet d'aide financière non-remboursable, le gouvernement du Japon demande à la JICA de procéder à une étude
 - Lors de la seconde étape, l'étude (étude du concept de base) est effectuée par la JICA ayant conclu un contrat avec une société de consultation japonaise chargée de l'exécution.
 - Lors de la troisième étape (estimation et approbation), le gouvernement du Japon décide, sur la base du rapport d'étude du concept de base élaboré par la JICA, si le Projet convient au cadre de l'aide financière non-remboursable. Il est ensuite soumis pour approbation au Conseil des ministres.
 - Lors de la quatrième étape (détermination de l'exécution), l'exécution du Projet approuvé par le Conseil des ministres est officiellement déterminée par la signature de l'Echange de Notes entre les deux gouvernements.
 - Au fur et à mesure de l'exécution du Projet, la JICA accélérera le processus d'exécution en apportant son soutien au pays bénéficiaire pour la procédure d'appel d'offres, les signatures des contrats et les autres opérations nécessaires.

2. Contenu de l'étude

(1) Contenu de l'étude

Le but de l'étude (étude du concept de base) effectuée par la JICA est de fournir un document de base permettant de déterminer si un projet est exécutable ou non dans le

H.W.

cadre du Programme d'aide financière non-remboursable du Japon. Le contenu de l'étude est le suivant:

- a) confirmer l'arrière-plan de la requête, les objectifs et les effets du Projet ainsi que les capacités de maintenance du pays bénéficiaire nécessaires à l'exécution du Projet.
- b) évaluer la pertinence de l'aide financière non-remboursable du point de vue technologique et socio-économique,
- c) confirmer le concept de base du plan convenu après discussions entre les deux parties,
- d) préparer un concept de base du Projet.
- e) estimer les coûts du Projet.

Le contenu de la requête n'est pas obligatoirement approuvé en tant que contenu de l'aide financière non-remboursable. Le concept de base du Projet doit être confirmé par rapport au cadre d'aide financière non-remboursable du Japon.

Le gouvernement du Japon demande au gouvernement du pays bénéficiaire de prendre toutes les mesures qui pourraient s'avérer nécessaires pour assurer son indépendance lors de l'exécution du Projet. Ces mesures doivent être garanties même si elles n'entrent pas dans la juridiction de l'organisme du pays bénéficiaire en charge de l'exécution du Projet. Par conséquent, l'exécution du Projet doit être confirmée par toutes les organisations concernées du pays bénéficiaire par la signature des minutes des discussions.

(2) Sélection des consultants

En vue de la bonne exécution du Projet, la JICA effectue une sélection parmi les consultants enregistrés auprès de la JICA après avoir procédé à un examen des propositions soumises par ces derniers. Le consultant sélectionné procède à l'étude du concept de base et élabore le rapport sur la base des références fournies par la JICA.

A l'étape de conclusion du contrat entre le consultant et le pays bénéficiaire après l'Échange de Notes, la JICA recommande le même consultant que celui qui a participé à l'étude du concept de base afin d'assurer une cohérence technique entre l'étude du concept de base et le plan détaillé et d'éviter tout délai indu provoqué par la sélection d'un autre consultant.

3. Plan de l'aide financière non-remboursable du Japon

(1) Qu'est-ce qu'une aide financière non-remboursable ?

Le programme d'aide financière non-remboursable accorde au pays bénéficiaire des fonds non-remboursables qui permettront de fournir les installations, les équipements

f.w.



et les services (main d'œuvre ou transport, etc.) pour le développement socio-économique du pays, selon les principes suivants et conformément aux lois et réglementations afférentes du Japon. L'aide financière non-remboursable n'est pas effectuée sous forme de don en nature au pays bénéficiaire.

(2) Echange de Notes (E/N)

L'aide financière non-remboursable du Japon est accordée conformément aux Notes échangées entre les deux gouvernements et dans lesquelles sont confirmés, entre autres, les objectifs, la durée, les conditions et le montant de l'aide.

(3) La «durée de l'aide» s'inscrit dans l'année fiscale dans laquelle le Conseil des ministres a approuvé le Projet. Toutes les procédures d'aide, Echange de Notes, conclusion des contrats avec le consultant et le contractant et paiement final à ceux-ci, doivent être achevées durant cette année fiscale.

Toutefois, en cas de retard lors de la livraison, de l'installation ou de la construction due à des éléments incontrôlables tels que les conditions météorologiques, la durée de l'aide financière non-remboursable pourra être prolongée d'une année fiscale supplémentaire après accord entre les deux gouvernements.

(4) Fourniture des produits et services

L'aide doit être en principe réservée exclusivement à l'achat de produits provenant du Japon ou du pays bénéficiaire, et aux services des ressortissants japonais ou du pays bénéficiaire.

Le terme «ressortissants japonais» signifie les personnes physiques japonaises ou les personnes morales japonaises dirigées par des personnes physiques japonaises.

Lorsque les deux gouvernements le jugent nécessaire, l'aide financière non-remboursable peut être utilisée pour les produits ou les services tel que le transport d'un pays tiers (autre que le Japon ou le pays bénéficiaire).

Toutefois, dans le cadre de l'aide financière non-remboursable, les principaux contractants, à savoir le consultant, l'entrepreneur et la société de commerce nécessaires à l'exécution de l'aide doivent en principe être exclusivement des ressortissants japonais.

(5) Nécessité de la vérification

Le gouvernement du pays bénéficiaire ou son représentant autorisé conclura les contrats en Yen japonais avec les ressortissants japonais. Ces contrats seront vérifiés par le gouvernement du Japon. Cette vérification est nécessaire car les fonds de l'aide financière non-remboursable proviennent des taxes des citoyens japonais

l.w.

(6) Dispositions à prendre par le gouvernement du pays bénéficiaire

Lors de l'exécution de l'aide financière non-remboursable, le pays bénéficiaire devra prendre les dispositions suivantes:

- (i) Acquérir, dégager et niveler le terrain nécessaire pour les sites du Projet, avant le commencement des travaux de construction,
- (ii) Assurer les installations de distribution d'électricité, d'approvisionnement et d'évacuation des eaux ainsi que les autres utilités nécessaires à l'intérieur et aux alentours du site,
- (iii) Prévoir les bâtiments nécessaires avant les travaux d'installation dans le cas où le Projet consiste à fournir des équipements,
- (iv) Prendre en charge la totalité des dépenses et l'exécution rapide du déchargement, du dédouanement dans le port de débarquement et le transport terrestre des produits achetés dans le cadre de l'aide financière non-remboursable,
- (v) Exonérer les ressortissants japonais de droits de douane, taxes intérieures et ou autres levées fiscales imposées dans le pays bénéficiaire eu égard à la fourniture des produits et des services spécifiés dans les contrats vérifiés,
- (vi) Accorder aux ressortissants japonais dont les services pourraient être requis en relation avec la fourniture des produits et des services spécifiés dans les contrats vérifiés, toutes les facilités nécessaires pour leur entrée et leur séjour dans le pays bénéficiaire pour l'exécution des travaux,
- (vii) «Usage adéquat»

Le pays bénéficiaire est requis d'entretenir et d'utiliser les installations construites et les équipements achetés dans le cadre de l'aide financière non-remboursable de manière adéquate et efficace et de désigner le personnel nécessaire pour le fonctionnement et la maintenance ainsi que de prendre en charge toutes les dépenses autres que celles couvertes par l'aide financière non-remboursable.



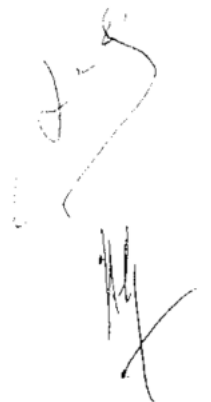
H.W.

(viii) «Réexportation»

Les produits achetés dans le cadre de l'aide financière non-remboursable ne doivent pas être réexportés à partir du pays bénéficiaire.

(ix) Arrangement bancaire (A/B)

- a) Le gouvernement du pays bénéficiaire ou son représentant autorisé devra ouvrir un compte à son nom dans une banque du Japon (ci-après dénommée la « Banque »). Le gouvernement du Japon exécutera l'aide financière non-remboursable en procédant aux paiements en Yen japonais pour couvrir les obligations du gouvernement du pays bénéficiaire ou de son représentant autorisé conformément aux contrats vérifiés.
- b) Les paiements seront effectués lorsque les demandes de paiement seront présentées par la Banque au gouvernement du Japon conformément à l'Autorisation de Paiement émise par le gouvernement du pays bénéficiaire ou de son représentant autorisé.



H.W.

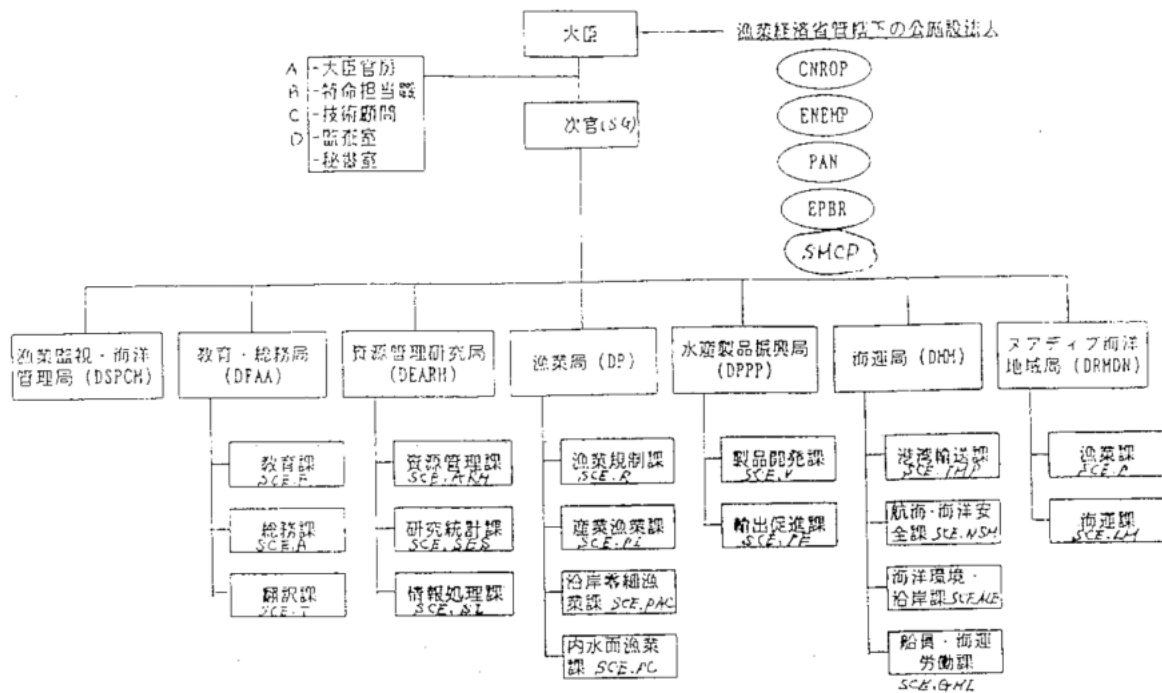
Principaux travaux à exécuter par chaque gouvernement

Annexe-4

N°	Eléments	Couvert par la Coopération financière non-remboursable	Couvert par le pays bénéficiaire
1.	Obtenir une superficie de terrain suffisante		☑
2	Défrichage et mise à niveau du terrain si nécessaire		☑
3	Construction de clôtures et portails dans et autour du terrain		☑
4	Construction du parking		☑
5	Construction de la route		
	1) A l'intérieur du site	☑	
	2) A l'extérieur du site		☑
6	Construction du bâtiment	☑	
7	Fourniture des installations de distribution d'électricité, d'alimentation en eau, de drainage et autres installations connexes		
	1) Electricité		
	a. Branchement du site à la ligne de distribution		☑
	b. Les câbles de descente et les câbles internes à l'intérieur du site	☑	
	c. Le transformateur et disjoncteur principal	☑	
	2) Alimentation en eau		
	a. Branchement du site au réseau de distribution d'eau de la ville		☑
	b. Système de distribution d'eau à l'intérieur du site (réservoirs de réception et surélevés)	☑	
	3) Drainage		
	a. Branchement du site au réseau de drainage de la ville (égouts, eau de pluie, etc.)		☑
	b. Système de drainage à l'intérieur du site (évacuation des eaux toilette, des eaux usées ordinaires, des eaux de pluie et autres)	☑	
	4) Alimentation en gaz		
	a. Branchement du site au réseau de distribution de la ville		☑
	b. Système d'alimentation en gaz à l'intérieur du site	☑	
	5) Réseau téléphonique		
	a. Branchement du répartiteur d'entrée (MDF) de l'immeuble à la ligne téléphonique interurbaine		☑
	b. MDF et lignes internes après le répartiteur	☑	
	6) Mobilier et équipements		
	a. Mobilier général (moquettes, rideaux, tables, chaises et autres)		☑
	b. Equipements concernant le Projet	☑	
8.	Prise en charge des commissions suivantes de la banque de change japonaise pour les services bancaires basés sur les B/A		
	1) Commission de notification de l'A/P		☑
	2) Commission de paiement		☑
9.	Déchargement et dédouanement au port de débarquement du pays bénéficiaire		
	1) Transport vers le pays bénéficiaire par mer (air) de produits originaires du Japon	☑	
	2) Exonération d'impôts et dédouanement des produits au port de débarquement du pays bénéficiaire		☑
	3) Transport à l'intérieur du pays entre le port de débarquement et le site	☑	☑
10	Accorder aux ressortissants japonais dont les services pourraient être requis dans le cadre de la fourniture des produits ou dans le cadre du contrat toute l'aide nécessaire pour assurer leur arrivée dans le pays bénéficiaire et y permettre leur séjour afin qu'ils puissent exécuter lesdits services.		
11	Exonérer des droits de douane, des impôts et autre prélèvement qui pourront être imposés dans le pays bénéficiaire aux ressortissants japonais qui fourniront les services et les produits du Projet, conformément au contrat vérifié.		☑
12.	Exploitation et maintenance correcte et efficace des installations construites et des équipements fournis dans le cadre de la coopération financière non-remboursable.		☑
13.	Prise en charge de toutes dépenses, autres que celles couvertes par la coopération financière non-remboursable, nécessaires à la construction des installations et au transport et montage des équipements		☑

H.W.

[Handwritten signatures and initials on the right margin]



DSPCM DELEGATION A LA SURVEILLANCE DES PECHES ET AU CONTROLE EN MER
 DFAA DIRECTION DE LA FORMATION ET DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 DEARR DIRECTION DES ETUDES ET DE L'AMENAGEMENT DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
 DA DIRECTION DES PECHES
 DPPP DIRECTION DE LA PROMOTION DES PRODUITS DE PECHE
 DMM DIRECTION DE LA MARINE MARCHANDE
 DRMDN DIRECTION REGIONALE MARITIME DE DAKHLET NOUADHIBOU

CNROP CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES OCEANOGRAPHIQUES ET DES PECHES (国立海洋研究所)
 ENEMF ECOLE NATIONALE D'ENSEIGNEMENT MARITIME ET DES PECHES (国立海技学校)
 PAN PORT AUTONOME DE NOUADHIBOU (ノアディブ自治港)
 EPBR ENTERPRISE PORTUAIRE DE LA BAYE DU REPOS (ルボ湾漁業公社)

A LE CABINET DU MINISTRE
 B LES CHARGES DE MISSION
 C LES CONSEILLERS TECHNIQUES
 D L'INSPECTION INTERNE
 E LE SECRETARIAT PARTICULIER

SCE.F SCE FORMATION
 SCE.A SCE ADMINISTRATIVE
 SCE.T SCE TRADUCTION

SCE.ARM SCE AMENAGEMENT DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
 SCE.SES SCE ETUDES ET STATISTIQUES
 SCE.SI SCE INFORMATIQUE

SCE.R SCE REGLEMENTATION
 SCE.PI SCE PECHE INDUSTRIELLE
 SCE.PAC SCE PECHE ARTISANALE ET COTIERE
 SCE.PC SCE PECHE CONTINENTALE

SCE.V SCE VALORISATION
 SCE.PE SCE PROMOTION DES EXPORTATIONS

SCE.TMP SCE TRANSPORTS MARITIMES ET DES PORTS
 SCE.NSM SCE NAVIGATION ET DE LA SECURITE MARITIME
 SCE.ALE SCE AMENAGEMENT DU LITTORAL ET DE L'ENVIRONNEMENT MARIN
 SCE.GMI SCE GENS DE MER ET DE L'INSPECTION DU TRAVAIL MARITIME

SCE.P SCE PECHE
 SCE.IM SCE MARINE MARCHANDE

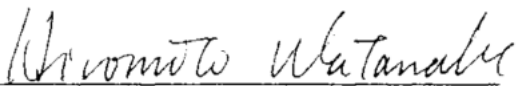
4. W.

PROCES-VERBAL DES DISCUSSIONS
SUR
L'ETUDE DU RAPPORT ABREGE DU CONCEPT DE BASE
POUR
LE PROJET D'EXTENSION DE L'ECOLE NATIONALE
D'ENSEIGNEMENT MARITIME ET DES PECHEES
EN
REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

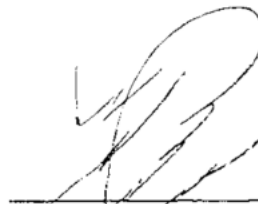
L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (désignée ci-après "la JICA") a délégué au mois de mai 2001 en République Islamique de Mauritanie (désignée ci-après "la Mauritanie") une Mission d'étude du concept de base concernant le « Projet d'extension de l'Ecole Nationale d'Enseignement Maritime et des Pêches » (désigné ci-après "le Projet"). Aux termes de séries de discussions et d'études en Mauritanie et des résultats de leurs examens au Japon, la JICA a préparé le rapport abrégé du concept de base relatif au Projet.

Pour l'explication de ce rapport, la JICA a mandaté en République Islamique de Mauritanie une mission d'étude dirigée par M. Hiromoto WATANABE, officier de la Coopération de Recherche, Division de la Promotion et du Développement de Recherche, *HDQ Fisheries Research*, et la Mission séjournera du 18 au 28 août 2001. A l'issue des discussions et des études sur place, les deux parties ont confirmé réciproquement les points essentiels de ce rapport et les conclusions mentionnées dans les pages suivantes.

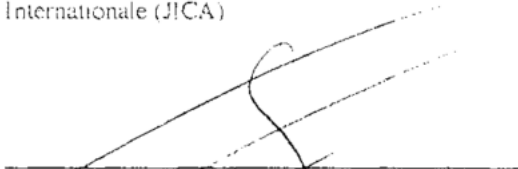
A Nouakchott, le 22 août 2001



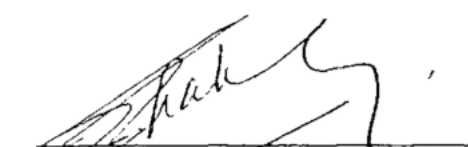
M. Hiromoto WATANABE
Chef de mission
pour l'étude du rapport abrégé du concept de base
Agence Japonaise de Coopération
Internationale (JICA)



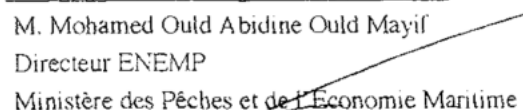
M. Sidi Mohamed Ould Sidina
Directeur
Direction des Pêches
Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime



M. Sidi Mohamed Ould Bakha
Directeur
Direction Financement
Ministère des Affaires Economiques et du
Développement



M. Ahmedou Ould Ahmedou
Directeur
Direction de la Formation et des Affaires
Administratives
Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime



M. Mohamed Ould Abidine Ould Mayif
Directeur ENEMP
Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime

COMPLEMENT

1. Contenu du rapport abrégé du concept de base du Projet

Le Gouvernement mauritanien a compris le contenu du rapport abrégé présenté par la Mission d'Etude.

2. Système d'aide financière du Gouvernement japonais

Le Gouvernement mauritanien a bien compris le système d'aide financière du Gouvernement japonais tel que mentionné dans l'annexe 3 et 4 du Procès-Verbal signé le 27 Mai 2001 relatif aux discussions sur l'étude du concept de base du Projet et s'engage à exécuter les points pris à sa charge.

3. Programme de l'Etude

La JICA s'engage à achever le rapport définitif de l'étude de concept de base conformément aux points et conclusions convenus. Elle soumettra ce rapport au Gouvernement mauritanien au plus tard en janvier 2002.

4. Autres Points divers

Le Gouvernement mauritanien s'engage à exécuter le contenu des Annexes 1, 2 et 3 de ce Procès-Verbal.



H.W.



Annexe I

Frais récapitulatifs de Contrepartie(Ministère des Affaires Economiques et du Développement- Budget consolidé d'investissement 2002) et Dépenses du fonctionnement(Ministère des Finances- Budget 2003)

Unité : UM

Types de coût	Première année 2002	Deuxième année 2003
① Plantation d'arbres ou de haies, mise en place de la clôture extérieure, de portes ou de portails autour du terrain concerné par le Projet	1 000 000	
② Achat de meubles, de téléphones, de matériel de bureau, etc.		1 000 000
③ Embauche de nouveaux formateurs (employés, formateurs temporaires)		12 480 000
④ procédure d'émission de l'Arrangement bancaire (B/A) et de l'A/P	1 200 000	
⑤ Frais de gestion / maintenance de navigation pour le bateau de formation à la pêche artisanale côtière et les pirogues		22 520 000
⑥ Frais d'installations des canalisations, gestion/maintenance des installations (électricité, eau, biens consommables)	2 000 000	5 951 600
⑦ Achat des équipements pédagogiques		4 000 000
⑧ Achat d'un véhicule 4x4 fermé pour le transport des formateurs sur les sites des villages pour la vulgarisation, la formation et la diffusion des techniques (programme de la formation pour la pêche artisanale)	12 000 000	
Total	16 200 000	45 951 600
	62 151 600 UM (31 millions de YJ)	

Remarque : concernant le point 8 la partie japonaise fournit une voiture pick-up pour le transport des matériels pédagogiques sur les sites des villages pour la vulgarisation, la formation et la diffusion des techniques (programme de la formation pour la pêche artisanale).

Annexe 2

Détails des Dépenses de fonctionnement - Budget 2003

(Source de financement- Ministère des Finances)

Catégorie	Base de l'estimation	Montant
Frais de personnel	Bateau de formation de type artisanal et côtier (capitaine, officier mécanicien, vulgarisateur de pêche ,3 personnes)	2 880 000 UM
	Pirogues (capitaines 4 personnes)	2 400 000 UM
	Formateur du secteur de la pêche artisanale (formateur 5 personnes), honoraire de conférencier (400 heures)	3 800 000 UM
	Formateur du secteur de la transformation des produits halieutiques (formateurs 4 personnes, honoraire de conférencier (200 heures)	2 800 000 UM
	Secteur commun (infirmier 1 personne)	600 000 UM
	Sous-total	12 480 000 UM
Bateau de formation de type artisanal et côtier	Frais de carburant (navigations 32 fois) : 109 040 litres / an x 125 UM=	13 630 000 UM
	Frais de glace : 32 fois x 1,5 tonnes x 5 000 UM=	2 400 000 UM
	Frais d'eau : 3 500 litres / navigation, jours de navigation 32 fois, 112 000 litres / an. 112 000 litres x 10 UM=	1 120 000 UM
	Frais annuels de maintenance Machines : 5 à 10% du prix des machines	1 800 000 UM
	Coque : 50% des frais de maintenance des machines Armements : idem	900 000 UM 900 000 UM
	Sous-total	18 650 000 UM
Pirogues de formation	Frais de carburants : 60 litres / navigation, 29 fois de navigation, 4 pirogues, 3 groupes, 20 880 litres / an, 20 880 x 170 UM =	3 549 600 UM
	Les frais d'eau et de glace étant minimes, ils sont inclus dans les dépenses de l'école Frais de maintenance annuels : moteur hors-bord : 10% de la valeur du moteur hors-bord	320 000 UM
	Sous-total	3 869 600 UM
Frais d'eau courante	Utilisation générale : 20 litres x 140 pers. x 20 jours x 9 mois = 504 000 litres	252 000 UM
	Transformation : 100 litres x 20 pers. x 20 jours x 9 mois = 360 000 litres Sous-total : 864 m ³ : 864 m ³ x 5 000 UM = 432 000 UM	180 000 UM 432 000 UM
	Sous-total	432 000 UM
Frais d'électricité	Éclairage/climatisation : 50 kWh x 8 hrs x 20 jours x 9 mois = 90 000 kW 90 000 kW x 40 UM / kW	3 600 000 UM
Consommables	60 000 UM / mois x 12 mois = 720 000 UM	720 000 UM
Frais de maintenance et gestion	Installations et équipements pédagogiques : 100 000 UM / mois x 12 mois = 1 200 000 UM	1 200 000 UM
	Conversion en yens : (environ 21 000 000 yens) UM =environ 0,5 yen	40 951 600 UM

Annexe 3

Plan d'affectation ou de recrutement du personnel

3.1 Programme de formation de la pêche artisanale

Matière	Formateur de l'école ou formateur à recruter
Connaissance du métier de pêcheurs artisanaux	Formateur de l'école
Matelotage	Formateur de l'école
Ramendage	2 Formateurs de l'école
Montage des engins de pêche artisanale	Formateur à recruter
Pratique de la pêche	2 Formateurs de l'école
Moteur hors-bord et machines du bateau	Formateur de l'école
Navigation	Formateur de l'école
Hygiène, sécurité et secourisme	Formateur de l'école
Gestion de l'entreprise de pêche	Formateur de l'école
Connaissance des espèces	Formateur à recruter
Equipage du bateau de formation	5 Membres d'équipage à recruter

3.2 Programme de formation des techniciens de valorisation et de transformation des produits halieutiques

Matière	Formateur à recruter ou formateur vacataire (CNROP, SMCP, FNP, Usines)
Sciences biologiques	Formateur à recruter
Traitement et valorisation	Formateur à recruter
Qualité	Formateur vacataire
Maintenance	Formateur vacataire
Economie	Formateur vacataire
Matières générales	Formateurs vacataires
Travaux pratiques	Formateur à recruter
Formation duale en entreprise	Encadrement de l'école et de l'entreprise
Stage en entreprise	Encadrement de l'entreprise

添付資料

A. 講義内容の内容

A-1 零細沿岸漁業分野

(1) 零細漁民育成のための履修内容

講義時間	講義科目	講義内容
12hr	職業知識	漁村文化、労働環境、労務管理、洋上停泊、生活環境
32hr	縄	ロープの材質、縄の性質、縄の方向性、縄の結合方法、実習
86hr	漁網	網の材質、種類、目板、ナイフ、砥石、補修針、沈子
76hr	漁具組立・補修	手釣、刺網、延縄、地曳網、旋刺網等の製作・補修、実習
124hr	漁労実習	漁場選択、船上作業、保存方法、計量（ピログ船利用）
56hr	船外機	基礎理論、運転指導、付属機器、維持管理、補修方法
84hr	航海術	気象、海象、海図、コンパス、GPS、魚群探知機、VHF
114hr	安全	安全救助、健康管理、救命器具、水泳、衝突予防
49hr	零細漁業	モーリタニア漁業の特質、漁業区域、法制面、行政組織
30hr	魚類	魚の名称、生態、魚種と漁具
720hr		講習期間（6ヶ月）、補講があり、それを含めて全体で720hrとなる。

(2) 沿岸零細漁船船長育成のための履修内容

講義時間	講義科目	講義内容
12 hr	職業知識	漁村文化、労働環境、労務管理、洋上停泊、生活環境
24 hr	縄	ロープの材質、縄の性質、縄の方向性、縄の結合方法、実習
62 hr	漁網	網の材質、種類、目板、ナイフ、砥石、補修針、沈子
84 hr	漁具組立・補修	手釣、刺網、延縄、地曳網、旋刺網等の製作・補修
180 hr	漁労実習	漁場選択、船上作業、保存、計量（船内機船利用）
104 hr	衛生管理	魚の衛生、細菌知識、鮮度保持、保存方法
96 hr	漁船機関	基礎理論、運転指導、付属機器、維持管理、トラブル回避
34 hr	航海術	気象、海象、海図、コンパス、GPS、魚群探知機、VHF、SSB レーダー
80 hr	安全	安全救助、健康管理、救命器具、水泳、衝突予防、潜水訓練
24 hr	零細漁業	モーリタニア漁業の特質、漁業区域、法制面、行政組織
20 hr	魚類	魚の名称、生態、魚種と漁具
720hr		講習期間（6ヶ月）

(3) その他短期コース

短期コースについては、基本的には要望科目に応じて、上記の講義内容から抜粋して実施する。

A-2 水産加工分野

(1) 加工場技能工育成のための履修内容

講義時間	講義科目	講義内容
15hr	魚知識、衛生	魚の種類、色艶外形、漁場、保存法、流通、魚の値段
15hr	魚の衛生	魚の清潔、伝染病、作業着、魚の洗浄、選別、労働環境、栄養的知識、品質管理、細菌知識、酸化、官能検査
30hr	水産物の流通	漁獲方法、水揚、魚の仕入、水産物加工、出荷、輸出、調理
15hr	校内実習	漁獲物の種類、鮮度確認
45hr	校内実習	漁獲物の解体、フィレ加工、
		講習期間（1ヶ月）計120時間、30時間/週、

(2) 加工場衛生管理者育成のための履修内容

1) 履修内容（第1年次）

講義時間	講義科目	講義内容
192hr	生物科学	生物、化学、生化学、微生物学、12時間/週
171hr	解体・処理	処理序論、切断、冷凍、塩、薫製、12時間/週
136hr	品質	品質管理方法、海産物変質、保健規則の普及、実務法律、9時間/週
117hr	維持管理	労働安全、熱力学、冷凍システム、電気、5時間/週
54hr	経済	企業経営、生産管理、在庫管理、3時間/週
140hr	一般科目	漁業、コンピューター、言語、コミュニケーション5時間/週
210hr	校内実習	細菌と微生物、処理と付加価値化、品質管理 7時間/週
		講習期間（9ヶ月）計1020時間
96hr	企業研修	企業養成
120hr	企業実習	企業実習

2) 履修内容（第2年次）

講義時間	講義科目	講義内容
24 hr	生物科学	衛生リスク、1.5時間/週
177 hr	付加価値化	乾燥製品、発酵製品、マリネ製品、魚練物、油揚/料理製品、半完成品、海藻製品、9時間/週
90 hr	品質	HACCP の保証、PGO の保証、ISO 保証、基準と規則、7.5時間/週
75 hr	維持管理	自動化、蒸気、機械コンポーネント、機械維持管理、1.5時間/週
89.5 hr	経済	法律、統計、商業管理、会計、財務分析、プロジェクト経済、3時間/週
121 hr	一般科目	コンピューター、増殖、漁業経済、言語、6時間/週
60 hr	校内実習	ラボ、6時間/週
120 hr	校内実習	魚の処理、付加価値化、8時間/週
		講習期間（9ヶ月）計757時間
120 hr	企業実習	企業実習

(3) 零細加工（講義科目毎に実施：地方零細漁村在住の婦人対象）

講義時間	講義科目	講義内容
30hr	魚知識	魚の種類、色艶外形、漁場、保存法、流通、魚の値段
20hr	魚の衛生	魚の清潔、伝染病、作業着、魚の洗浄、選別、労働環境、栄養的知識、品質管理、梱包方法、官能検査、
28hr	醗酵、乾燥 イート／ゲジ	ゲジ用魚種（ハタ、ニベ、ヒラメ）、イート用魚種（シンビオーム：貝類）、品質管理（魚運搬、保存）、イートの製造方法（袋詰、土中に埋込、仮置、内臓撤去、洗浄、乾燥、品質管理、箱詰、発送）、ゲジの製造方法（内臓撤去、切る、洗い、乾燥、品質管理、包装、倉庫保管、発送）
16hr	塩干	対象魚（ニベ、グチ、サメ等）、品質管理（倉庫保管）、製造方法（頭切落し、内臓撤去、切身、海水洗浄、乾燥、品質管理、包装、保管、発送）
16hr	塩物製作	対象魚（脂身）、品質管理（魚の運搬、保管、製造方法、頭の切落し、内臓除去、切身、気水洗浄、水切、塩漬け、品質管理、倉庫保管、運搬）
16hr	乾燥	魚種（瘦せた魚、半油物）、品質管理（魚の運搬、保管、製造方法、頭の切落し、内臓除去、切身、海水洗浄、水切り、乾燥、品質管理、倉庫保管、運搬）
16hr	からすみ	対象魚（ボラ）、性別仕分、品質管理（重量、加工前保管）、製造方法（腹裂、卵巣取り出し、塩漬、乾燥、脱水、乾燥）、品質管理（色、風味、繊維質、包装、倉庫保管、運搬）
16hr	薫製	魚の運搬、保管、製造方法（内臓除去、切り身、洗浄、水切り、薫製網、薫製、燃料、加塩）品質管理（色、包装、倉庫保管、運搬）、発送
14hr	魚油	主要魚種（ボラ頭）、製造方法（頭の受入、洗浄、煮る、上澄油回収）、品質管理（色、風味）、瓶詰保管、腐敗防止
16hr	フカヒレ	魚の運搬、保管、製造方法、（脊髄ひれ、胸、肛門ヒレ）、洗浄、水切、乾燥、品質管理、袋詰、倉庫保管、腐敗防止、運搬、発送
14hr	組合組織管理	女性組合と組合形態、組合、支援組織、管理概念（市場、原価と販売価格、利益）、ローンと節約（月報報告、会計、使用人への支払）

(4) 加工品商品化（仲買人などを魚の取扱者対象）

講義時間	講義科目	講義内容
30hr	魚知識	魚の種類、色艶外形、漁場、保存法、梱包、流通、魚の値段
30hr	魚の衛生	魚の清潔、伝染病、作業着、魚の洗浄、選別、労働環境、栄養的知識、品質管理、細菌知識、酸化、官能検査
32hr	水産物の商業化	魚の仕入れ、魚の販売、月間／年間決算、組合加盟
92hr		計 92 時間、1～4 週間で実施

(5) 冷凍機械技士育成のための履修内容

講義時間	講義科目	講義内容
1 週間	実習	初歩乗船訓練
6 週間	実習	共同団体生活実習
105hr	一般知識	計算（算数、代数、幾何、三角法）、物理（気体、圧力、温度）、言語（仏、アラビア）、3 時間／週
315hr	専門科目	電流知識（直流、交流、コンダクター、絶縁、回路、発電機、蓄電池）、設備工学（海洋電気設備、ヒューズ、分断キ、結線、ブレーカー）、推進動力（主エンジン、補助エンジン、燃焼サイクル、ディーゼル）、工業冷凍技術（冷凍物理、熱伝播、圧力、温度、冷凍生産、コンプレッサー、冷凍サイクル）、人命救助と衛生（火災、ガス、救助法）、漁業経済と海洋規則（モーリタニア漁業、漁船知識、船上作業）、9 時間／週
700hr	実習	電気（バッテリー、発電機、結線）、ディーゼルエンジン（運転、維持管理、停止方法、オイル交換、キャブレター）、工業用冷凍機（運用、冷凍、調整、運転管理、維持管理、分解組立、配管）、海上航海（ピログ、水泳、航海実習、船上機械実習）、20 時間／週
		講習期間（9ヶ月）計 1184 時間、32 時間／週、37 週
2 日間	実習	人命救助
1 週間	実習	防火訓練

A-3 商業漁業分野

(1) 甲板員育成のための履修内容（現在実施中）

講義時間	講義科目	講義内容
1 週間	実習	乗船見習い
6 週間	実習	共同団体生活実習
140hr	一般教育	アラビア／仏、スポーツ、4 時間／週
350hr	専門科目	漁具の知識、船の知識、一般技術、労働安全、衛生、人命救助、船の安全、操舵規則と航路標識、魚種の知識と処理、気象海洋、海洋規則／漁業経済、10 時間／週
735hr	実習科目	ロープ、縄、網修理、漁具組立、洋上実習、21 時間／週
		講習期間（9ヶ月）計 1225 時間、35 時間／週、35 週間
1 週間	実習	火災予防
2 日間	実習	人命救助

卒業証の取得後 1 年間の乗船経験後、正式に甲板員の免除の取得が可能となる。

(2) 機関員育成のための履修内容（現在実施中）

講義時間	講義科目	講義内容
1 週間	実習	初歩乗船訓練
6 週間	実習	共同団体生活実習
140hr	一般教育	基本物理、アラビア／仏、スポーツ、 4 時間／週
385hr	専門科目	推進機関、電気一般知識、製図、安全、構造、海洋規則／漁業経済、衛生／人命救助、11 時間／週
805hr	実習科目	電気、一般機械、機関修理、縄、乗船、23 時間／週
		講習期間（9 ヶ月）計 1330 時間、38 時間／週、35 週間
1 週間	実習	防火訓練
2 日間	実習	人命救助

卒業証の取得後 1 年間の乗船経験後、正式に機関員の免除の取得が可能となる。

(3) 3 等機関士育成のための履修内容（現在実施中）

講義時間	講義科目	講義内容
1 週間	実習	初歩乗船訓練
6 週間	実習	共同団体生活実習
320hr	一般教育	語学（アラビア、仏、英、西）、物理、公民、体操 10 時間／週
544hr	職業知識	理論科目（製図、海洋機関、船体付属品、電気／電子、構造と安全、安定性、海洋規則、衛生と人命救助、公害、18 時間／週
320hr	実習科目	機関、一般機関室、電気、縄、乗船、10 時間／週
		講習期間（9 ヶ月）計 1184 時間、37 時間／週、32 週
1 週間	実習	防火訓練
1 週間	実習	人命救助
3 週間	実習	乗船訓練

卒業証の取得後、1 年間の乗船経験後正式に 3 等機関士の免除の取得が可能となる。

(4) 3 等航海士育成のための履修内容（現在実施中）

講義時間	講義科目	講義内容
1 週間	実習	初歩乗船訓練
6 週間	実習	共同団体生活実習
352hr	一般教育	数学、物理、英語、スペイン語、アラビア／仏語、公民、体育 11 時間／週
480hr	職業知識 A	船の操縦（理論航海、海図の見方、操縦、構造、操舵、航路標識、海洋規則、エネルギー、通信、衛生と人命救助、気象と海洋）、15 時間／週
288hr	漁業知識 B	漁獲物の認識と処理、漁具の知識、網／縄の知識、乗船、9 時間／週
		講習期間（9 ヶ月）計 1120 時間、35 時間／週、32 週
1 週間	実習	防火訓練
1 週間	実習	人命救助
3 週間	実習	乗船訓練

卒業証の取得後、1 年間の乗船経験後、正式に 3 等航海士の免除の取得が可能。

(5) 2等機関士育成のための履修内容(将来開講予定)

講義時間	講義科目	講義内容
204hr	一般教育	語学(アラビア、仏)、数学、英語、スペイン語、物理、6時間/週
646hr	職業知識A	理論科目(製図、図面解読、機関、電子技術、情報処理、船の理論、材料工学、漁業技術、海洋規則、技術レポート、衛生と人命救助、管理、19時間/週)
272hr	職業知識B	実習科目(機関、電子技術、エレクトロニクス、情報処理、人命救助、8時間/週)
		講習期間(9ヶ月)計1122時間、33時間/週、34週
2週間	実習科目	機関シミュレーター
1週間	実習科目	潜水実習

(6) 1等機関士育成のための履修内容(将来開講予定)

講義時間	講義科目	講義内容
374hr	一般教育	語学(アラビア、仏)、英語、スペイン語、応用力学、材料工学、熱力学、11時間/週
544hr	職業知識A	理論科目(機関、電子技術、情報処理、製図解読、水力学、経済管理、漁業経済、レポート、海上法、人間関係、衛生と人命救助、16時間/週)
170hr	職業知識B	実習科目(電気/電子技術、情報処理、5時間/週)
		講習期間(9ヶ月)計1088時間、32時間/週、34週
1週間	実習科目	機関シミュレーター

(7) 2等航海士育成のための履修内容(将来開講予定)

講義時間	講義科目	講義内容
238hr	一般教育	語学(アラビア、仏)、数学、物理、英語、西語、コンピューター、体育、7時間/週
323hr	職業知識A	船の運転(海図の見方、航海、安全、操舵規則、海洋法、電気/冷凍、9.5時間/週)
68hr	職業知識B	医学教育2時間/週
272hr	職業知識C	技術教育(気象学、製品技術、漁具知識、管理)、8時間/週
68hr	職業知識D	漁労シミュレーター 2時間/週
		講習期間(9ヶ月)計969時間、28.5時間/週、34週
1週間	実習	無線オペレーター、GMDSS

(8) 1等航海士育成のための履修内容(将来開講予定)

講義時間	講義科目	講義内容
99hr	一般教育	語学(アラビア、仏)、英語、西語、コンピューター、4.5時間/週
297hr	職業知識A	船の運転(法律、海に関するレポート、航海、操舵輪の運転規則、船体と安定性、安全、エネルギー、無線、13.5時間/週)
22hr	職業知識B	医学教育、1時間/週
220hr	職業知識C	環境、漁業経済、10時間/週
44hr	職業知識D	漁労シミュレーター、2時間/週
		講習期間(9ヶ月)計682時間、31時間/週、22週
1週間	実習	レーダーアルパシミュレーター
3日	実習	人事管理とコミュニケーション
2週間	実習	GMDSS実習

B. 海技学校の卒業生の状況

(1) 卒業生の進路(甲板員、機関員、3等航海士、機関士:93年以降)

養成期間	入学生	卒業生	現職	就職割合
93-94 学期	72	60	48	80%
94-95 学期	68	60	54	90%
95-96 学期	68	66	53	88%
96-97 学期	66	57	37	65%
97-97 学期	68	66	51	77%
98-99 学期	68	62	56	90%
99-00 学期	68	67	乗船実習中	
00-01 学期	68	養成中		
計	546	438	299	

(2) カリキュラム別卒業生数

コース	93-94	94-95	95-96	96-97	97-98	98-99	小計
3等航海士(OP3)	11	13	12	11	10	12	69
3等機関士(OM3)	11	10	11	8	11	13	64
甲板員(MQ)	15	18	14	11	17	15	90
機関員(OMG)	11	13	16	7	13	16	76
計	48	54	53	57	51	56	299

C. モーリタニア人の商業漁業分野での就業の状況

(1) 航海士、機関士の就職の場

商業漁業分野稼働隻数と船員構成の実態

漁船種類	モーリタニア船籍		ライセンス船		備船		計
	船上凍結	氷蔵	船上凍結	氷蔵	船上凍結	氷蔵	
底魚・タコ類	46	65	50				161
メルー			9	12			21
底魚・タコ他						3	3
浮魚			36		21		57
エビトロール	10		33			2	45
カニ			3	1			4
メルー		3	1	20		1	25
カツオ			47	1			48
隻数	56	68	179	34	21	6	364
外国船員	319	471	4888	368	1776	67	7889
モーリタニア船員	1046	786	1082	137	388	47	3486
計	1365	1257	5970	505	2164	114	11375

出典：DSPCM

(2) 近隣仏語圏諸国との船員資格の比較（航海士・機関員）

航海士

	モーリタニア	モロッコ	チュニジア
操縦できる船舶	モーリタニア	モロッコ	チュニジア
船長 10m 迄の船長	甲板員(MQ) (1年コース)		
船長 16m 迄の船長	航海士 3 級 (OP3) (1年コース)	Chef de Quar (航海当直長)	Patron Côtier (沿岸船長)
船長 16m 迄の船長、船長 24m 迄の次席船長	航海士 2 級 (OP3) (2年コース)	Patron de Pêche au Large (沖合漁業長)	Patron Hauturier (外洋船長)
船長 24m 迄の船長	航海士 1 級 (OP3) (2年コース)	Capitaine de Pêche (漁業船長)	

機関士

	モーリタニア	モロッコ	チュニジア
出力 300 馬力迄の機関長	機関員(OM) (1年コース)	Mechanicien pratique 実務機関員	Moloriste エンジン用員
出力 930 馬力(750kw)迄の機関長	機関士 3 級 (OM3) (1年コース)	Lieutenant mécanique 3 classe 機関士 3 級 (OM3)	機関士 3 級(OM3)
出力 930(750kw)馬力迄の機関長、3720 馬力(3000kw)迄の次席機関士	機関士 2 級 (OM2) (2年コース)	Lieutenant mécanique 2 classe 機関士 2 級	機関士 2 級(OM2)
出力 3720 馬力(3000kw)迄の機関長	機関士 1 級 (OM1) (2年コース)	Lieutenant mécanique 1classe 機関士 1 級	機関士 1 級(OM1)

(3) 商業漁業分野の職位別就業状況

モーリタニア船籍		
稼働船内訳	職 位	
冷凍船 61 隻	航海士	210 人
氷蔵船 80 隻	機関士	170 人
	作業長	183 人
	機関員	103 人
	上級乗組員 1336 人	
小計 141 隻	小計	2002 人
	モーリタニア船籍 計 2002 人	
浮魚船		
稼働船内訳	職 位	
浮魚船 60 隻	検査員	52 人
	航海士	50 人
	機関士	50 人
	作業長	50 人
	機関員	50 人
	上級乗組員 50 人	
小計 60 隻	小計	855 人
	浮魚 計 855 人	
EU 船籍		
稼働船内訳	職 位	
エビトロール 36 隻	監視員 (オブザーバー) 31 人	
頭足船 48 隻	機関士	0 人
メルスーサ船 12 隻	乗組員	446 人
底魚船 18 隻	小計	477 人
その他 56 隻		
小計 70 隻		
	EU 船籍 計 477 人	
研修中 (海技学校卒業生含む)		
	航海士	20 人
	機関士	15 人
	機関員	18 人
	甲板員	19 人
	小計	72 人
	研修中 計 72 人	
	合計 3406 人	

出典：海洋漁業経済省年次報告